

Compte rendu de l'AG de interAMAP44

Lundi 18 mars 2019 - Salle C - Maison des Syndicats 5 place de la Gare de l'Etat à Nantes

30 personnes présentes :

7 paysans en AMAP et 23 mangeurs en AMAP représentant 16 lieux de distribution en AMAP

ORDRE du JOUR validé par l'assemblée générale :

1. Participants
2. Rapport moral et bilan financier présenté par le trésorier
3. Vote sur le rapport moral et le bilan financier
4. Projets pour 2019 et au débat :
 - concours de renouvellement des supports média,
 - financement du développement de cagette.net
5. Montant de la cotisation soumis au vote
6. Election des 2 collèges soumis à 2 votes distincts (paysans et mangeurs)

1. Participants

Paysans	Production	Mangeurs	AMAP
Hermouet Thierry	Porcs	Guérin Anne	AMAP de Malakoff
Cormier Amaury	Miel	Rigal Bernard	AMAP Martipontaine
Peaudeau René	Œufs & volailles	Zaug M.Christine	AMAP de Thouaré sur Loire
Souffleux Eric	Légumes	Anex André	AMAP de Port Boyer
May Camille	Champignons	Valorge Nicolas	AMAP de la Prime
Guédas Josselin	Œufs	Malissard Damien	AMAP du Bignon – Orvault
Cussonneau Line	Produits laitiers	Le Bayon Vincent	CASTOR AMAP
		Deuf Odile	CASTOR AMAP
		Pontoizeau Laurent	CASTOR AMAP
		Mercier Stéphanie	AMAP d'Héric
		Kerjouan Josiane	AMAP du Cellier
		Barthonneau Dominique	AMAP du Cellier
		Broise Denis	AMAP Guémené - Penfao
		Guitton Bruno	AMAP d'Aigrefeuille
		Hurel Patrice	AMAP du Bignon Orvault
		Estay G.	AMAP de la ferme de Lévéra
		Estay M.	AMAP de la ferme de Lévéra
		Estay Danielle	AMAP de la ferme de Lévéra
		Van Acker Anne	AMAP de la ferme de Lévéra
		Thalmann Agnès	AMAP Zola
		Jost Donatien	AMAP La carotte de Chantenay
		Huitric Fabien	AMAP Saint Paul
		Coiffard Paskal	AMAP de Mazerolles

2. Rapport moral et bilan financier présenté par le trésorier :

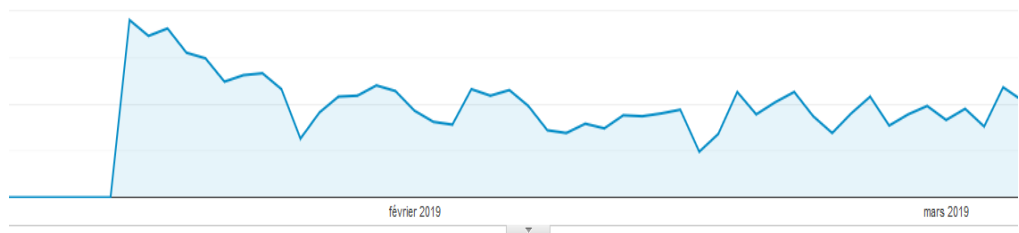
- AG extraordinaire le 01 octobre 2019

- Suite au constat établi lors de l'AG du 12 mars 2018, Nous avons procédé au changement des statuts de l'association pour un meilleur fonctionnement de 2 collèges (paysans et mangeurs) respectant à la fois la parité dans les décisions prises, sans se retrouver dans un blocage lors la constitution de la collégiale, mais aussi une précision de la qualité des membres.
- Validation de l'engagement vers une bascule des outils de l'interamap44 et du devis pour apporter des compléments et amélioration sur la plateforme cagette.net

- Actions du groupe du site internet « amap44.org »

Suite à l'annonce surprise de la dissolution « EnergieLocale » conjointement au désengagement du support de l'entreprise « Panier Local », nous avons dû réagir rapidement :

- Paramétrage et actualisation du nouveau site word press « amap44.org »
- Mise en ligne du nouveau site le 17/01/2019
- 2189 utilisateurs et 10430 pages vues en février

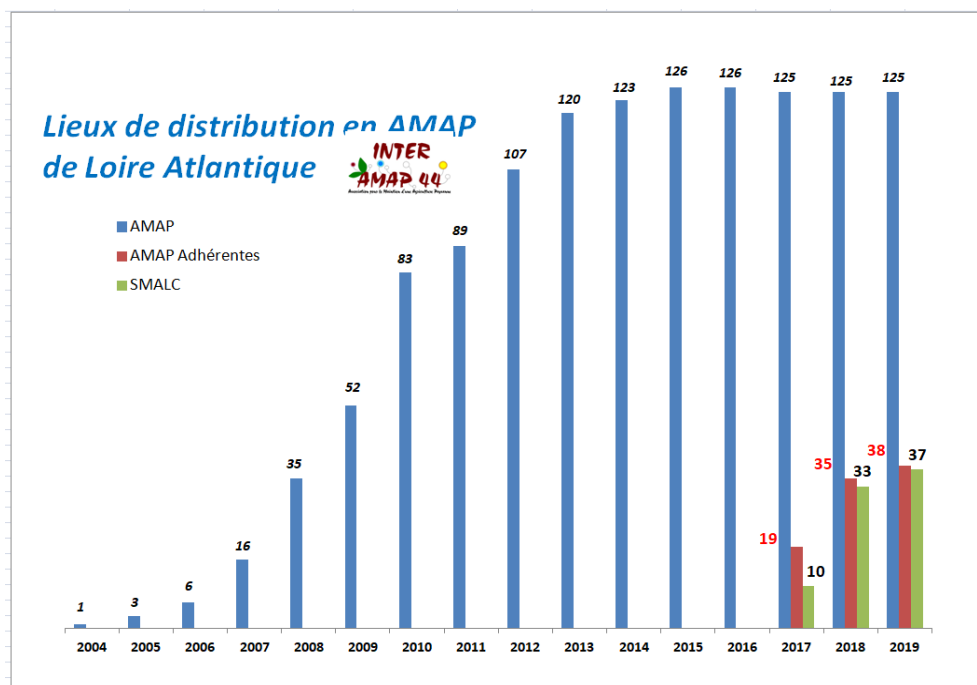


- Actions du groupe du site internet « cagette.net »

- Organisation de l'AG extraordinaire le 01 octobre 2018, avec l'intervention de François BARBUT de Bordeaux représentant d'ALILO, décision de l'assemblée à l'unanimité (moins une abstention) pour autoriser les 2 collèges à signer un devis de développement de l'outil « cagette.net » logiciel libre et gratuit en « open source ».
- Recherches de financement du projet par des demandes de subventions auprès :
 - La région des PdL RDV programmé le 21 mars
 - Le conseil général 44 réponse négative le 08 mars
 - Nantes Métropole RDV le 30 janvier (en attente d'une réponse)
 - Nantes ville pas de RDV programmé
- Organisation de 2 sessions de formation sur cagette.net sur 2 samedi matin (02 février et le 09 mars) qui ont rassemblé 40 personnes représentants 20 AMAP(s) différentes dans les locaux de l'entreprise nantaise « iAdvize » prêtée gracieusement dans des conditions très accueillantes.

- Actions “ Assurance RC de groupe avec la SMACL ”

- Négociation d'une assurance RC pour 25€ / an / AMAP, divisant ainsi par 4 les frais d'assurance RC d'une AMAP en individuelle



- Actions " Médiatisation "

- Rédaction d'une « Newsletter » à l'attention des 180 paysans en AMAP et aux 125 AMAP(s) du département.
- Intervention auprès des stagiaires BPREA à la chambre d'agriculture avril 2018
- Invité à une émission matinale « FRANCE 3 REGION » mercredi 20 mars 2019

- Actions " Parrainage "

- Invité et témoignage de notre association collégiale au sein d'une assemblée générale constituante de l'interAMAP49 à Angers le 04 décembre 2018

- Bilan de l'exercice financier de la l'année 2018

Situation compte au 01/01/2018 2 587,16 €			
ANNE 2018			
Recettes		Dépenses	
Cotisation assurance SMACL	808,29 €	Assurance SMACL	808,29 €
Cotisation adhésion interAMAP44	696,05 €	Hébergement site INTERNET (GANDI)	135,87 €
		AG2018: frais réception	23,00 €
		AGE: Frais déplacement/hébergement ALILO	216,43 €
		AGE: frais réception	56,50 €
		Frais bancaires Crédit Mutuel	10,00 €
		Frais déplacement AMAP poisson (île d'Yeu)	63,60 €
TOTAL: 1 504,34 €		TOTAL: 1 313,69 €	
Bilan exercice 2018 190,65 €			
Situation compte au 31/12/2018 2 777,81 €			
Sous Compte AMAP(s) POISSON 716,22 €			
Recettes	0,00 €	Dépenses	63,60 €
Situation au 31/12/2018 652,62 €			

3. Vote sur le rapport moral et le bilan financier :

OUI (30) NON (0) ABSENTION (0)

4. Projets 2019

Formation sur « Cagette.net »

- Sur demande des AMAP du 44, le collège de l'interAMAP44 est disponible pour planifier d'autres sessions de formation (20 places maxi par session), merci de prendre contact : inter@amap44.org
 - Le module de gestion des permanences est en cours de développement, il sera testé au mois de mai pour être opérationnel avant l'été pour tous et surtout pour les AMAP qui utilisent encore l'ancien outil de « panier local »
- attention : dissolution de l'association au 01 septembre 2019 !

Concours de renouvellement des supports média :

- Nous allons refaire des "panneaux" servant lors des expositions/événements mis à disposition des AMAP adhérents.
- Un concours va être lancé à destination des amapiens de Loire-Atlantique pour réaliser les nouveaux visuels des "bannières".
- Il s'agit de panneaux format A0 aux normes anti-feux.

Financement du développement de cagette.net

- Une discussion sans décision est engagée pour imaginer un financement du développement de « Cagette.net » par des moyens autres que les subventions :
 - Crowdfunding à l'échelle de tous les utilisateurs de l'outil en France
 - Autofinancement sur plusieurs années avec les cotisations des AMAP du 44, le devis sera fractionné par module.

5. Montant de la cotisation soumis au vote

Proposition : 0,50€ minimum par famille de mangeurs + Don volontaire de l'AMAP
OUI (30) NON (0) ABSENCE (0)

6. Election des 2 collèges (conseil d'administration)

Composition des 2 anciens collèges :

- Paysans : René Peaudeau (représentant légal), Stéphane Airault (maraicher), Julien Neveu (maraicher), Amaury Cormier (Apiculteur)
- Mangeurs : Patrice Hurel (trésorier, AMAP du Bignon), Nicolas Valorge (Amap de la Prime), Marie Christine Zaug (AMAP de Thouaré), Paskal Coiffard (AMAP de Mazerolles)

Composition des 2 nouveaux collèges :

- Collège des paysans : René Peaudeau (représentant légal), Stéphane Airault (maraicher), Thierry Hermouet (éleveur porcs), Amaury Cormier (Apiculteur)
 - Vote des paysans présents : OUI (7) NON (0) ABSENCE (0)
- Collège des mangeurs : Patrice Hurel (trésorier, AMAP du Bignon), Nicolas Valorge (Amap de la Prime), Marie Christine Zaug (AMAP de Thouaré), Paskal Coiffard (AMAP de Mazerolles)
 - Vote des mangeurs présents : OUI (23) NON (0) ABSENCE (0)

L'AG est levée à 22h50

Le rapporteur de la séance :
Patrice HUREL

